

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 36 (1898)  
**Heft:** 30

**Artikel:** A la Tournelette  
**Autor:** J.-L. C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-197006>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Pour les annonces, s'adresser exclusivement à*  
**L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER**  
**PALUD, 24, LAUSANNE**  
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
 St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,  
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

*Rédaction et abonnements :*  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.  
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
 Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

**PRIX DES ANNONCES**  
 Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.  
 Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.  
 la ligne ou son espace.

*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

**A la Tournelette.**

Un de nos abonnés de Vevey nous adresse la très curieuse lettre qu'on va lire :

Monsieur le Rédacteur,

« Qui ne se souvient de la *Tournelette*, cette petite auberge située en face du château de Lausanne et où nos milices aimaient à faire préparer leurs rations ! »

« Voici, au sujet de cette auberge, aujourd'hui disparue, une histoire fort peu connue. Je crois pouvoir affirmer l'authenticité de celle-ci, car, dans ma jeunesse — j'ai aujourd'hui 62 ans — j'ai souvent entendu mon père et ma mère s'en entretenir avec diverses personnes, qui disaient en avoir connu les héros.

» Les faits que je vais conter se sont passés à la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci, époque de troubles et de guerres perpétuels. Notre pays était alors soumis à l'obligation de remplir les vides qui se produisaient dans les troupes de Bonaparte. Personne n'était sûr du lendemain.

» Un jour, un jeune couple venant de célébre son mariage se préparait à fêter cet heureux événement par un modeste festin, selon la coutume. Ce festin devait avoir lieu à l'auberge de la *Tournelette*, dont les nouveaux époux se proposaient de reprendre l'exploitation.

» Hélas, ils avaient compté sans les exigences du service militaire. Au sortir même de l'église, le marié dut revêtir son uniforme et obéissant à l'ordre qu'on venait de lui remettre, quitter sa femme, ses parents, ses amis, pour aller rejoindre l'armée.

» Très vaillante, la jeune femme prit toute seule la direction de l'établissement.

» Plusieurs années s'écoulèrent. En dépit des plus minutieuses recherches, on ne put jamais obtenir des nouvelles du mari absent.

» En fin de compte, se croyant veuve et ne voulant pas laisser sa jeunesse s'épuiser dans une pénible incertitude, l'épouse abandonnée consentit à accorder sa main à un second prétendant, qui depuis longtemps soupirait.

» Le mariage fut décidément. Mais — était-ce bonheur ou fatalité ? — le jour même des noces, le premier époux rentra au pays.

» Avant d'arriver chez lui, il rencontra quelques amis qui ne le reconnaissent pas tout d'abord, tant il avait changé. A l'ouïe de son nom, les imprudents n'eurent d'autre soin que de lui annoncer brusquement la nouvelle.

» Il pensa devenir fou de douleur. Puis, s'étant ravisé, il combina son plan et se dirigea vers sa demeure.

» C'était le soir. Il frappa à la porte. Une bonne vieille — sa belle-mère — vint ouvrir. Il demanda à souper et à loger.

» — Hélas ! citoyen, lui répondit la brave femme qui, elle aussi, ne le reconnut pas, je le regrette, mais aujourd'hui ce n'est pas possible. Ma fille se marie et toutes nos chambres sont réservées pour les invités.

» Le soldat ayant insisté, elle alla demander à son gendre et à sa fille ce qu'elle devait faire.

» — Qu'il entre ! qu'il entre ! s'écrierent en chœur tous les assistants. Ce soldat nous donnera des nouvelles de la guerre ; il nous racontera ses batailles.

» Introduit dans la salle du festin, le militaire s'excusa : « Citoyens, citoyennes, ne vous dérangez pas ; un coin de la table me suffira. »

» Cependant, au lieu de s'asseoir à la place qui lui était indiquée, le nouvel arrivant s'installa en face même de l'épouse — sa femme — qu'il regarda fixement. Puis, la voyant impressionnée, il se leva et la fixant toujours : « Marie, reconnais-tu Joseph-Louis-Constant, ton mari, qui t'a donné la bague en or et en diamant ? »

» Tout le monde fut consterné !

» Le premier mari demanda des armes et provoqua en duel son rival. Celui-ci refusa de se battre, déclarant reconnaître que la femme appartient de plein droit à son premier mari.

» Après un moment, le mari évincé se retira, — c'était, hélas, ce qu'il avait de mieux à faire. Arrivé sur le seuil, il se retourna et s'adressant aux jeunes gens de la noce :

» — Vous, jeunes garçons de mon âge, que cet incident vous serve de leçon ! Quand vous voudrez vous marier, n'épousez pas des veuves ou, tout au moins, assurez-vous qu'elles le sont bien réellement.

» Voici, Monsieur le Rédacteur, ce que contient mes parents : Peut-être est-il encore des personnes qui connaissent cette curieuse histoire et qui pourront la confirmer. J.-L. C.

**Grandes dames d'autrefois et grandes dames d'aujourd'hui.**

Avant de déplorer la décadence des mœurs de notre époque, il serait instructif d'étudier la vie des grandes dames d'autrefois ; s'il est vrai que ce sont les femmes qui font les mœurs, le parallèle entre celles du XVII<sup>e</sup> siècle et du XIX<sup>e</sup> rassurera les pessimistes modernes.

A en croire les mémoires du temps, et les romans historiques, la vie des dames de la cour, sous Louis XIV et sous Louis XV, n'aurait été qu'une chaîne continue de fêtes et de divertissements, tellement qu'on peut se demander si, à part deux ou trois femmes lettrées et sérieuses, les dames de ce temps possédaient la notion du travail et celle du devoir. Elles sont toutes charmantes et inspirent beaucoup de grandes passions ; comment en serait-il autrement puisqu'elles passent un temps considérable à entretenir leur beauté, afin de prolonger leur jeunesse.

On dira que la grande dame d'aujourd'hui n'est guère différente sous ce rapport, que seuls les procédés et les ingrédients ont changé ; qu'elle ne peut être moins frivole que ses devancières, puisqu'elle est appelée à épargner son temps et son attention sur mille objets divers, inconnus autrefois.

Pourtant il faut conceder à nos dames d'aujourd'hui qu'elles ont une supériorité : celle de faire dans leur vie une large part à la bienfaisance. Il est bien porté chez la noble mondaine du jour de patronner une œuvre de secours ou de relèvement, de collecter chez ses connaissances ; et ce don de sa personne est assurément un progrès moral. Il en est résulté ce respect d'elle-même qui ne pouvait exister chez la femme qui admettait à son petit le-

ver l'essaim de ses admirateurs. En sorte qu'on ne citera plus que pour mémoire des entretiens dans ce goût-ci : « Qu'en dites-vous, chevalier, cela va bien comme ça ? Hum ! un peu plus de rouge à droite... une mouche ici, au-dessous de la tempe. » — Bien... n'est-il pas vrai, messieurs que cette mouche va à ravir ? Certes ! c'est une mouche friponne, une mouche ensorcelante, une mouche « assassine », bref, tout le vocabulaire du marivaude.

Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, les grandes dames passaient leurs après-midi à faire des visites ; au XIX<sup>e</sup>, le temps est réglé de façon qu'elles ont leur jour de réception et leur jour de sortie ; le reste est consacré aux sports voulus par la mode ou l'ordonnance médicale.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les dames tricotent et parfilent. Au XVIII<sup>e</sup>, le filet est fort en faveur, on brode aussi au tambour. Un ouvrage d'agrément qui reste longtemps un engouement général, fut la découpage sur papier. On décupa dans toutes les sociétés, des maisons, des arbres, des groupes mythologiques, des scènes familiaires, et l'on faisait les honneurs du cadre à ce qui était déclaré œuvre d'art. C'est de cette époque que date la *silhouette*, découpage du profil sur papier noir. L'origine de ce mot se trouve dans l'esprit mystificateur de cette société frivole. Silhouette, ministre de Louis XV, était affligé d'un profil caricaturesque ; découper ce profil et en faire circuler de nombreux exemplaires égaya longtemps les désœuvrés.

Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, la grande dame fait de la conversation son occupation de tous les instants ; elle cause du matin jusqu'au soir, effleurant tous les sujets, Lavoisier avec sa nouvelle chimie, Franklin avec ses découvertes, Pilâtre des Rosiers avec son aérostat, Mesmer avec ses mystères ; le scandale de la veille est largement commenté, et ces dames ont parfois des crudités de langage que réprouverait fort une bourgeoise de nos jours.

La grande dame moderne babille moins, mais lit beaucoup, ce qui, joint à l'étude des langues, a élargi le cercle de ses idées et fait de sa conversation quelque chose de plus élevé, de plus substantiel que les adorables niaises des marquises d'autrefois.

Dans la société frivole du règne de Louis XV, il se fit une dépense incroyable de bel esprit. La chatte était devenue une manie, et l'on s'abordait dans un salon par ces mots : « Mon premier est une telle chose, mon second, etc. » Le calembour, cette littérature d'estaminet, était cultivé par les gens même sérieux. La jolie femme voulait être aimée et adulée avec esprit ; le madrigal et le sonnet lui étaient dus.

Aujourd'hui, on témoigne sa considération à la jeune dame en lui demandant son opinion sur le roman du jour, la découverte scientifique, ou l'œuvre musicale écolosse de la veille, sur le salon de peinture ou les prétentions du féminisme.

Dernier parallèle à l'avantage de la grande dame moderne : à la cour des derniers souverains de France, l'amusement était la base de la vie des femmes, et le roi ne le voulait pas autrement. La duchesse du Maine, petite-fille du grand Condé, fut la personification de la vie de plaisir la plus incroyable et la plus étourdissante.

Aujourd'hui, nos grandes dames et, à leur tête, plusieurs souveraines et princesses, donnent le louable exemple d'une existence vouée à des œuvres philanthropiques, à des études littéraires, artistiques, scientifiques même. Le plaisir n'a plus la première place.

Mme L. D.